

AVIS N° 122-2026 / DCBR / DG

FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028

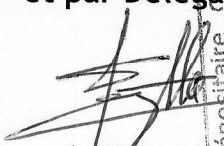
**Paiement des intérêts trimestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le **08 juin 2026**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028 » pour un montant global net d'impôt de **961 958 829 (neuf cent soixante et un millions neuf cent cinquante-huit mille huit cent vingt-neuf FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NSIA Capital, 8-10, Avenue Joseph Anoma 01 BP 1274 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 06 53 ; Fax : +225 27 20 33 90 93 ; Email: operations@nsiabanque.com .

Fait à Abidjan, le 29 mai 2026

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation


Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA

